



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Blocage du plafond d'emploi du réseau des CROUS 2026

Il y a DANGER GRAVE ET IMMINENT

Les personnels des CROUS doivent-ils se mettre en retrait ?

Blocage du plafond d'emploi 2026 : le CNOUS va encore « déshabiller Pierre pour habiller Paul »

Les dernières convulsions d'une Macronie à l'agonie repoussent l'adoption d'un budget de l'État pour 2026. C'est dans ce contexte politique très incertain que sont attendus début novembre les **arbitrages sur la dotation d'emploi** des CROUS.

Mais d'ores-et-déjà il y a une certitude : la Présidente du CNOUS reconnaît que le **plafond d'emploi du réseau ne sera pas relevé** cette année (cf CSA commun du 23 septembre 2025 et F3SCT commune du 14 octobre 2025).

La perspective pour 2026 est une fois de plus celle de la « *solidarité du réseau* », c'est-à-dire délester tels CROUS de quelques postes pour les redistribuer à tels autres... Bref, c'est la **gestion de la pénurie d'emplois**.

Cette politique de **stagnation des moyens** (humains et financiers) dédiés au service public à l'étudiant est d'autant plus cynique et irresponsable que l'activité des CROUS ne cesse **de croître et de se développer** de manière exponentielle, tant en restauration qu'en hébergement ou dans l'accompagnement social, impactant de plein fouet l'ensemble des services administratifs supports.

Pendant que les agents s'épuisent au travail, le CNOUS et les ministères de tutelle tergiversent sur les moyens à accorder aux CROUS pour fonctionner

Les attermoissements du CNOUS et des tutelles qui demandent indéfiniment des comptes aux CROUS avant d'accorder les postes nécessaires à l'activité (en plein essor) s'apparentent à de la **non-assistance à établissements et à personnels en danger** !

Pourtant les chiffres combinés de la hausse d'activité (*hausse de fréquentation de la restauration depuis la crise sanitaire, projets d'ouverture de structures tant en hébergement qu'en restauration, etc...*) et de la saturation des dispositifs d'emploi (voire de leur dépassement) démontrent largement que les moyens humains ne sont plus à la hauteur des besoins, et cela dans tous les CROUS.

DANGER : l'activité déborde de partout, à effectif de personnels constant

Restauration : les hausses records d'activité cumulées depuis quatre ans à **effectifs quasi-constants** entraînent une **dégradation du service à l'usager** (*qualitatif, temps d'attente, risque sanitaire*) et un **délitement des conditions de travail** des personnels mettant incontestablement en jeu leur santé, voire leur sécurité.

Hébergement : l'augmentation du parc locatif **sans renforcement de moyens humains** conduit inévitablement à une dégradation des conditions d'accueil, de maintenance et de sécurité dans les résidences. Là où elle a été mise en œuvre, l'externalisation ou la privatisation des missions, combinée à la fusion des services, démontre clairement **son inefficacité et sa dangerosité** pour la qualité du service rendu aux étudiants comme pour les conditions de travail des agents.

Le CNOUS annonce l'ouverture de +14 000 lits d'ici trois ans... **sans aucune garantie** en termes d'emplois !

Vie étudiante (bourses et services sociaux) et services supports : surcharge de travail, année après année, sans évolution d'emplois : l'activité des CROUS grossit et se complexifie, cela rejaillit évidemment sur la DVE et sur les services administratifs déjà **en souffrance** (*SRH, agences comptables, services achat, DSI, patrimoine, juridique, DSE, etc...*) sans pour autant que ceux-ci soient renforcés en conséquence. Le malaise psycho-social dans ces services est une véritable **bombe à retardement** !

Si le travail perdure dans les conditions de tension actuelles, *combien de troubles musculo-squelettiques se déclareront, combien de canal-carpien à opérer, combien d'inaptitude physique à prononcer, combien de dépression et de burn-out surviendront dans les mois et les années à venir ?*

Est-ce cela la fameuse **qualité de vie au travail (QVCT)** dont le CNOUS prétend faire son cheval de bataille ?

La tension monte : les attaques contre les personnels se multiplient

Faute de délivrer de nouveaux postes, le CNOUS propose désormais de « *réduire la voile* » de l'activité, en ouvrant le débat sur la **limitation de certaines missions** (*restauration administrative ou service du soir*), voire **l'arrêt pur et simple** de certaines prestations jugées secondaires (= *restauration VIP, prestations exceptionnelles*), ce qui permettrait de dégager des emplois à redéployer sur les services en tension.

Faut-il rappeler que c'est le CNOUS, il y a une dizaine d'années, qui avait encouragé le développement de ce type de missions lucratives (qu'on entend aujourd'hui saborder) parfois au détriment du service à l'étudiant ?

Dans ce contexte de tensions grandissantes, les remontées du terrain font déjà état d'une **déliquescence du service public** - *précarisation massive de l'emploi (près d'un tiers des ETP du réseau est occupé par des agents en CDD), recours massif à l'intérim ou à l'externalisation (= privatisation déguisée) - et d'attaques plus ou moins dissimulées contre les personnels : management toxique, incitations à la rupture conventionnelle (= licenciements déguisés), pressions contre les représentants syndicaux, règlements de compte à l'occasion des entretiens professionnels, etc...*

Non seulement cette politique de pénurie d'emploi (assénée par des gouvernements à la dérive) met à mal les conditions de travail des agents, mais elle **déstabilise le service et l'emploi publics** eux-mêmes !

Ni fusion ni démantèlement des CROUS ! L'État doit jouer son rôle en renforçant (financièrement et humainement) le service public à l'étudiant !

La très grande majorité des CROUS **saturent leurs plafonds d'emploi** et risquent dans de telles conditions de ne plus parvenir à faire face à l'activité.

Alors pourquoi l'État ne donne pas les moyens aux CROUS de remplir les missions dans de bonnes conditions ? Affaiblir les CROUS en rationnant les moyens qui leur sont octroyés, n'est-ce pas là une **stratégie politique** qui vise à conclure que les CROUS ne donnent plus satisfaction et qu'il faudrait donc les « réformer » ? En les **fusionnant** en un seul établissement centralisé ? En les **démantelant** « à la découpe » (*hébergement aux régions, bourses aux universités, restauration à qui en veut*) ?

Quand on a peu de scrupules et qu'on veut abattre son chien, ne dit-on pas qu'il a la rage ?

Pour FOESR, les CROUS et leurs personnels sont plus que jamais en grand danger !

Nous devons tous nous mobiliser pour :

- **empêcher les prédatons ou les réformes destructrices (comme la fusion des CROUS)**
- **réclamer les moyens humains, financiers et matériels pour assurer dans chaque CROUS les missions dans des conditions satisfaisantes**
- **exiger le relèvement significatif du plafond d'emploi 2026 du réseau à hauteur des besoins exprimés dans chaque CROUS par les représentants des personnels**

Réunissons-nous dès maintenant, discutons des moyens de faire aboutir nos revendications !

FOESR se tient à la disposition des personnels pour déposer, s'ils le décident, un préavis de grève pour se faire entendre !

Montreuil, le 14 octobre 2025